

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 9

Rubrik: Assemblée générale de l'Hôpital suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée Générale de l'Hôpital Suisse

**Allocution de Monsieur l'Ambassadeur
Pierre Dupont à l'occasion de l'Assemblée
générale de l'Association de l'Hôpital
Suisse de Paris le 7 juin 1977**

Monsieur le Président et chers Amis,
Les paroles que vous m'avez adressées, ainsi qu'à mon épouse m'ont profondément touché. Je vous en remercie du fond du cœur et je puis vous assurer que je suis très sensible à votre délicate attention de me nommer membre d'honneur de votre Association. Ainsi, éloigné de Paris, je continuerai à suivre votre action si bienfaisante en faveur de nos compatriotes.

C'est évidemment avec beaucoup d'émotion que j'assiste ce soir à votre assemblée générale. Alors que s'approche le terme de ma mission, j'aurais vivement regretté de quitter mon poste sans avoir pu y participer, une fois encore, et prendre ainsi congé de vous.

Vous savez avec quel intérêt j'ai participé, année après année, à votre activité si fructueuse, combien j'ai apprécié le climat de confiance et l'esprit d'équipe dans lesquels vous l'exerciez. Il en est de même de la collaboration confiante qui s'est instaurée entre votre association et l'Ambassade.

A Paris depuis 1967, j'ai pu ainsi partager votre satisfaction et votre joie de voir se concrétiser un projet auquel chacun attachait depuis si longtemps un très vif intérêt : l'Hôpital Suisse. Aujourd'hui, vous vous apprêtez à réaliser une nouvelle étape d'extension. Elle prévoit, comme on vient de nous le préciser, la création de 36 lits pour malades de long séjour. Ainsi comptez-vous répondre à un besoin urgent maintes fois manifesté et assurer dans le même temps le prolongement médical de la Maison Suisse de Retraite. Je suis certain que la coopération étroite et harmonieuse qui existe déjà entre votre Hôpital et la plus ancienne organisation philanthropique suisse de

France s'en trouvera ainsi encore renforcée.

L'édification de ce nouveau pavillon marquera donc une étape importante de la vie de notre Communauté. Elle témoigne de la volonté de tous ceux qui en ont la responsabilité d'améliorer encore une institution qui, depuis ses origines, n'a cessé d'être au service de ceux qui souffrent.

La création de l'Hôpital Suisse de Paris a été, nous le savons bien, l'heureux aboutissement de la politique menée avec ténacité et persévérance par notre ami, le Président André Geiser, toujours sensible aux problèmes humains. Je fais miennes les paroles élogieuses que vient de prononcer à son égard M. Bridel. On ne saurait mieux exprimer ce que nous ressentons tous. J'imagine aussi les sentiments qui doivent l'animer en cette heure, alors qu'il quitte cette présidence, qu'il a assumée avec autant de talent que de distinction pendant de longues années. Je crois que s'il ne peut pas se séparer sans une certaine émotion de l'œuvre qui porte sa marque personnelle, il doit éprouver au fond de lui-même une grande satisfaction devant la tâche accomplie. La charge qu'il remet aujourd'hui à son successeur est l'image même d'une remarquable réussite au service de l'homme.

Au nom des autorités fédérales et en mon nom personnel, je tiens à lui exprimer très chaleureusement tous mes plus vifs remerciements.

A partir de ce jour, c'est donc M. Jean Bridel, dont les qualités et les mérites sont amplement connus de tous, qui reprend la présidence de l'Hôpital. C'est un choix particulièrement heureux, puisque, déjà, il a contribué avec efficacité aux travaux accomplis jusqu'ici. Que nos vœux ardents de plein succès l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

Bien entendu, il n'aurait guère été possible de réaliser ce qui a été fait jusqu'à présent sans le concours des proches collaborateurs de M. Geiser. Je pense aux membres du Bureau, qui se sont succédés depuis la fondation de votre association et qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine au sein des différentes commissions d'études et groupes de travail, pour permettre à l'Hôpital Suisse de Paris d'être ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain. Ils ont réussi dans leur entreprise, parce qu'une foi profonde les a guidés et parce qu'ils ont eu du courage, de la persévérance et de l'imagination.

La politique poursuivie par M. Geiser et ses proches collaborateurs n'aurait

pas pu atteindre ses objectifs sans le concours du corps médical. Je voudrais souligner ici la compétence des docteurs Dalayeu, Collin, Scordel et Saby, sans oublier M. le Directeur Dinh, ainsi que le personnel soignant et administratif. En bref, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à la bonne marche de cet établissement. Chacun, dans son champ d'activité et de responsabilité, a joué un rôle indispensable.

Je rappellerai en terminant que la valeur des réalisations humaines dépend toujours essentiellement de celle des hommes qui sont chargés de les inspirer et de les mettre en application dans leur réalité quotidienne. C'est pourquoi, mes chers amis, je n'ai pas le sentiment de sacrifier à un vain formalisme, en rendant à M. André Geiser, au nom de vous tous, très chaleureusement et du fond du cœur l'hommage qu'il mérite.

P. D.

Projet d'extension de l'Hôpital suisse de Paris

Une nouvelle étape commence pour l'Hôpital suisse de Paris. Le permis de construire un bâtiment supplémentaire vient d'être délivré par les autorités françaises. L'établissement devrait disposer d'ici à deux ans d'une annexe comprenant 36 lits de moyen et long séjour, avec divers services nouveaux. Ce pavillon sera ainsi la prolongation de la maison suisse de retraite d'Issy-les-Moulineaux, voisine de l'Hôpital et sur le terrain de laquelle il a été édifié.

Le plan d'extension a pu être maintenu, en dépit de la diminution de la fréquentation des établissements hospitaliers moyennant une réalisation un peu plus modeste que prévu, c'est-à-dire avec un niveau de moins que le plan d'origine.

Le taux moyen de fréquentation de l'hôpital a été en 1976 de 99 % pour la gériatrie, contre 61 % pour la médecine générale, et 83 % pour la diabétologie, pour laquelle un service spécialisé a été créé.

L'assemblée générale de l'association de l'Hôpital suisse a appelé à sa présidence M. Jean Bridel, président directeur général de la filiale Maag à Paris.

Il remplace M. André Geiser, administrateur directeur des produits Sandoz, qui a été le réalisateur tenace de l'hôpital inauguré en 1970. M. Geiser est appelé à la présidence de la Chambre de commerce suisse en France. (ats)

R. L.

Allocution de M. A. Geiser

Messieurs,

Vous vous souviendrez que, lors de notre assemblée générale de l'année dernière, je vous avais informés de mon intention d'abandonner la présidence de l'association à l'occasion de la présente assemblée.

Me voilà donc présidant pour la 13^e et dernière fois l'assemblée générale de l'association de l'Hôpital Suisse de Paris. L'échéance que je m'étais fixée est arrivée plus vite que prévu, comme toujours en pareille circonstance et ce n'est pas sans une certaine nostalgie et sans une certaine émotion que je prends congé de vous aujourd'hui.

Toute réflexion faite, la décision prise à l'époque était bonne. Toutes les institutions exigent un renouvellement périodique des hommes si elles veulent conserver leur vitalité et leur capacité d'innovation.

Les circonstances — la présidence de la Chambre de Commerce Suisse en France qui m'échoira d'ici quelques jours — qui m'ont amené à prendre cette décision, apparaissent maintenant comme particulièrement propices. Avec Jean Bridel, qui a bien voulu accepter de me succéder, un nouvel essor coïncidant avec l'extension de l'hôpital verra le jour. Est-il besoin que je vous présente Jean Bridel ?...

Je lui laisserai le soin de vous entretenir, tout à l'heure, de nos projets d'extension et de l'avenir de l'Hôpital. Pour ma part, je me contenterai de me pencher sur mon passé.

L'Hôpital était un projet cher au cœur de la colonie suisse de Paris et qui a vu le jour dans l'immédiate après-guerre. Différents projets ont été successivement élaborés, dont le plus important fut celui de Neuilly, qui avorta en raison de l'absence de moyens financiers.

Entré moi-même au Conseil d'Administration en 1961, en qualité de Trésorier, je devais en assumer la présidence à partir du 22 septembre 1964. Les circonstances me furent, ainsi qu'au Conseil, extrêmement favorables, puisque grâce à un accord intervenu rapidement avec la Maison Suisse de Retraite et la Société Helvétique de Bienfaisance, nous avons pu disposer d'un terrain à bâtir à Issy-les-Moulineaux, moyennant bail à construction. La mobilisation et la vente du terrain de Neuilly permettaient d'assurer le financement, qui était complété par les décisions antérieures de la Confédération, qui nous accordait un prêt de 2 millions de FS et qui garantissait un prêt des Compagnies Suisses d'assurances de 1 million de FS.

Les opérations furent alors énergiquement menées par les diverses commissions et comment ne pas parler ici de Pierre Spillmann, Président de la Commission de Construction, de Rodolphe de Planta, Président de la Commission Financière et de Pierre Jonneret, Président de la Commission de Propagande. Une demande de permis de construire était déposée, qui nous était accordée le 5 avril 1967. Les travaux commençaient en mars 1968 et le 27 avril 1970, l'Hôpital était mis en service. Il devait être solennellement inauguré, en présence de M. Boulin, alors ministre de la Santé publique, de M. Pierre Graber, Chef du département politique et de M. Pierre Dupont, notre Ambassadeur, le 23 octobre 1970.

Les caractéristiques de notre Hôpital, vous les connaissez. Il comporte 96 lits, pour moitié de gériatrie, pour moitié de médecine aiguë. Il a acquis sa vitesse de croisière et peut se caractériser comme étant une moyenne entreprise. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 10 millions de FF. Il emploie 100 personnes, dont 90 % de personnel médical et para-médical. Il traite, bon an mal an, 1 000 malades, dont la durée moyenne de séjour est de 30 jours.

Tout ceci ne s'est pas fait par hasard. La réalisation a supposé le concours d'un grand nombre de bonnes volontés et je tiens, ici, à remercier tout spécialement mes collègues et mes amis du Conseil d'Administration, qui ont apporté à l'aboutissement de nos objectifs, à la fois leur temps, leur dévouement et surtout leur compétence. Il convient de souligner également l'appui que nous avons trouvé auprès de l'Ambassadeur Micheli d'abord, de l'Ambassadeur Soldati ensuite, depuis 1971 de M. l'Ambassadeur Pierre Dupont et de leurs collaborateurs.

Coïncidence étrange, Monsieur l'Ambassadeur Pierre Dupont quittera son poste à la fin de ce mois et fera valoir ses droits à la retraite. Comment ne pas lui exprimer ici et je ne saurais cacher mon émotion, la reconnaissance que je lui dois, ainsi que mes collègues du Conseil d'Administration pour les conseils amicaux, pour la clairvoyance des avis qu'il nous a prodigués et pour l'appui qu'il nous a accordé, tant auprès des pouvoirs publics suisses, qu'auprès des pouvoirs publics français. Il était, par le soin attentif qu'il a voué à l'accomplissement de notre tâche, un des maîtres d'œuvre de notre opération et toute la colonie suisse, par ma voix, lui exprime sa profonde reconnaissance. Je ne voudrais pas manquer de rap-

peler, l'action de mes collègues du Conseil d'Administration. Mais il faut associer également à ces félicitations, la direction de l'Hôpital, où se sont succédés M. Cordier, assisté de M. Chevallier défunt hélas, puis M. Dinh, actuel directeur, les responsables médicaux, le Professeur Dalayeun et le Docteur Colin de l'Hortet, qui sont parmi nous depuis le premier jour et qui ont contribué à conférer à notre établissement son niveau de qualité technique.

J'associe, bien entendu, à ces compliments, l'ensemble du personnel qui est présent depuis le début, tant administratif — je pense à Madame Lucette Debos et à Madame Ginette de Bernard — que médical — je pense à Mademoiselle Colette Couderc.

J'aurais souhaité, bien entendu, au moment où je vais m'en aller, pouvoir en compagnie de notre Ambassadeur, poser la première pierre symbolique de notre extension. Mais le Conseil, présidé par Jean Bridel, le fera certainement le moment venu et je pense qu'il est mieux que ce soit lui qui assumera la conduite de l'opération, qui ait également l'honneur de cette petite cérémonie.

Il me reste, maintenant, à vous dire à tous un profond merci pour la confiance que vous m'avez témoignée et qui a été pour moi le ressort permettant de mener à chef cette entreprise, qui avait commencé dans des conditions difficiles.

J'ai cette énorme satisfaction, non pas du devoir accompli, car un devoir l'est-il jamais, surtout dans une matière aussi vaste, mais de savoir qu'après moi les tâches seront assumées avec plus de compétence encore et que l'Hôpital étant entre de bonnes mains, nous ne pourrions que nous féliciter de son développement et de l'aboutissement de nos projets par la mise en place tant espérée par la colonie, d'un certain nombre de lits de malade de long séjour, problème qui nous a préoccupés au nombre des années.

Je voudrais enfin dire mon salut amical au Président Landolt, qui n'est pas des nôtres ce soir, mais dont la clairvoyance et l'esprit de compréhension ont permis les accords fondamentaux qui sont intervenus avec la Maison suisse de Retraite et la Société Helvétique de Bienfaisance et qui sont, je le rappelais tout à l'heure, à l'origine même de notre construction à Issy-les-Moulineaux.

Merci encore Monsieur l'Ambassadeur, merci mes chers collègues, merci à vous les collaborateurs de l'Hôpital. Bonne chance et au succès de votre projet d'extension.